



DEMAIN, L'OUTAOUAIS

Une vision citoyenne du futur pour inspirer
la transition socio-écologique de l'Outaouais

Juillet 2025



 www.czen-outaouais.ca
 info@czen-outaouais.ca
  Collectivités ZÉN Outaouais
 Coordination et rédaction: Ahamada Touré
 Photo crédit: Béatrice Vu



L'initiative des Collectivités ZÉN
 Outaouais s'inscrit dans le projet
 Québec ZÉN lancé par le Front commun
 pour la transition énergétique.

Coporteurs



**Action
Climat
Outaouais**

Partenaires

ORGANISMES QUI ONT PARTICIPÉ OU SOUTENU LES ACTIVITÉS DE CZO

Agir Outaouais	Académie des retraités de l'Outaouais - ARO	Agro Lab Petite Nation
Accompagnement des Femmes Immigrantes de l'Outaouais - AFIO	Alliance du parc Deschênes	Cégep de l'Outaouais
Chemins de Transition	Centre intégré de santé et des services sociaux de l'Outaouais - CISSSO	Coopérative de développement régional Outaouais-Laurentides - CDROL
Club des ornithologues	DEP Sylvestre	CommuniTerre
Enviro Éduc-Action - EEA	Conseil Régional de l'Environnement et du développement durable de l'Outaouais - CREDDO	Fondation Biodiversiterre
Coopérative des forêts et des gens	Gardien de la rivière Gatineau	Fondation de la Forêt Boucher
Hom Mini Chalets	Good4.Global	Mères au front région de l'Outaouais
Horticité	Mobi-O	Laboratoire de formation populaire de l'Outaouais - LFPO
Observatoire du développement de l'Outaouais - ODO	Table régionale des organismes communautaires autonomes de l'Outaouais - TROCAO	Opération veille et soutien stratégiques - OVSS
Table ronde des organismes volontaire en éducation populaire de l'Outaouais - TROVEPO	Select Aviation	Université du Québec en Outaouais - UQO

TABLE DES MATIÈRES

Reconnaissance du territoire	4
Remerciements	5
Présentation	6
Collectivités ZÉN Outaouais	6
La Transition socioécologique: une définition partagée	7
Coconstruction d'une vision citoyenne du futur: pourquoi une telle initiative et comment cela fonctionne?	8
La Vision	10
Économie sobre, solidaire et responsable	10
Milieus de vie, pour une vie saine	11
Équité territoriale et mobilité	12
Pouvoir d'agir, des décisions démocratiques et des collectivités résilientes	12
Une vision préliminaire: les limites de la démarche	13
Suite des étapes	14
À venir	14
Annexe	16
Résultats du sondage	16
Statistiques	16
Avant l'atelier	18
Après l'atelier	19

RECONNAISSANCE DU TERRITOIRE

Nous aimerions commencer par reconnaître que les lieux de rencontre sont situés en territoire autochtone, lequel n'a jamais été cédé.

Nous reconnaissons la nation Anishinabé Algonquine comme gardienne des eaux et des terres où nous menons nos activités.

C'est dans le respect des liens avec le passé, le présent et l'avenir que nous reconnaissons les relations continues entre les Peuples Autochtones et autres personnes de notre communauté.



REMERCIEMENTS

Collectivités ZÉN Outaouais tient à remercier toutes les personnes qui ont participé à la campagne d'ateliers d'exploration du futur 2024-2025. C'est grâce à vos contributions, partages, idées et espoirs que se construit le futur de l'Outaouais.

Nos remerciements s'adressent également au Front commun pour la transition énergétique (FCTÉ), et aux organismes porteurs Action Climat Outaouais et Transition écologique La Pêche. Nous remercions également notre partenaire Chemin de transition sans qui cette démarche n'aurait pas été possible avec le soutien de Peggy Henry. Nous sommes aussi très reconnaissants envers Ariane Beaudin (FCTÉ), Éloïse Le Bihan (Ahunstic-Cartierville en transition ACeT) pour leur appui dans le traitement des données.

Pour terminer, les remerciements chaleureux s'adressent à toutes les personnes qui ont participé aux différents comités de CZO : Charles-Antoine Bachand, Dominic Bachand, Luc Bégin, Isabelle Hachette, Louise Mailloux, Bernard Malo, Dominique Laflamme, Réal Lalande, Florent Schmahl et Ahamada Touré à la coordination du projet.

Nous remercions chaleureusement les organismes partenaires de la région qui ont participé à la tenue des ateliers. Votre aide a été précieuse dans cet exercice ambitieux de "consult'action". Naviguons ensemble vers de nouveaux horizons.



PRÉSENTATION

Collectivités ZÉN Outaouais

MISSION

Avec le soutien du Front commun pour la transition énergétique (FCTÉ) et l'appui d'un réseau robuste de partenaires nationaux, régionaux et locaux, les Collectivités ZÉN de l'Outaouais ont pour mission de rassembler les acteurs clé de tous les secteurs en Outaouais autour d'une démarche inclusive de transition énergétique, écologique et sociale conçue par et pour le territoire.

Face aux défis croissants provoqués par le réchauffement climatique et les dérèglements qu'il entraîne, les participant·es sont appelé·es au dialogue, à l'union de leurs forces, à la collaboration et à la mise en commun des connaissances et des compétences.

VISION

Dans l'Outaouais de demain, la mobilisation de toutes les sphères de la société a contribué à réinventer les modes de vie, de production et de consommation, dans un esprit de responsabilité commune, mais différenciée.

Ancrée dans des valeurs d'inclusion et d'équité (justice sociale) qui n'oublie personne, la mobilisation des collectivités de la région a permis d'atteindre la carboneutralité ou le « zéro émission nette » (ZÉN), d'accroître sa résilience et de réaliser la nécessaire transformation socioécologique requise.

NOTRE DÉMARCHE

Les Collectivités ZÉN constituent la deuxième phase du projet Québec ZÉN. Elles réunissent divers groupes partageant un même territoire dans le but de former des communautés humaines choisissant d'élaborer et mettre en œuvre une démarche collective inclusive menant à la carboneutralité et à la résilience. La mise sur pied de Collectivités ZÉN est une étape centrale pour concrétiser la Feuille de route pour la transition du Québec vers la carboneutralité.

Pour l'Outaouais, c'est l'organisme Collectivités ZÉN Outaouais fondé en 2022 qui a le mandat de mettre en place la collectivité Zéro-émission-Nette pour notre région en suivant le processus à 5 étapes du FCTÉ :

1. démarrage,
2. état des lieux et vision,
3. chemin de transition,
4. plan opérationnel,
5. mise en œuvre.

Depuis trois ans, Chemins de transition, le Front commun pour la transition énergétique et Opération veille et soutien stratégiques expérimentent une méthode afin de planifier et de mettre en action la transition socio-écologique dans des quartiers, des villes et des régions du Québec. Plusieurs outils de prospective ont été développés et testés par les Collectivités Zéro émission Nette (ZÉN). Un nouveau site web est né de cette collaboration fructueuse, présentant cette

méthode et des outils.

Retrouvez tous les outils disponibles pour appliquer la démarche dans votre milieu ou organisme sur:

<https://parcourscollectiviteszen.org/>

Ce présent rapport met en lumière la vision élaborée à l'étape 2 du parcours.

La Transition socioécologique: une définition partagée

Collectivités ZÉN Outaouais adopte une définition partagée de la transition socioécologique (TSÉ) élaborée par l'Observatoire du développement de l'Outaouais (ODO) et ses partenaires. Dans le cadre de ce projet de développement d'indicateurs de la TSÉ porté par l'ODO et une vingtaine de partenaires de la région, nous avons contribué à construire la définition suivante de la TSÉ:

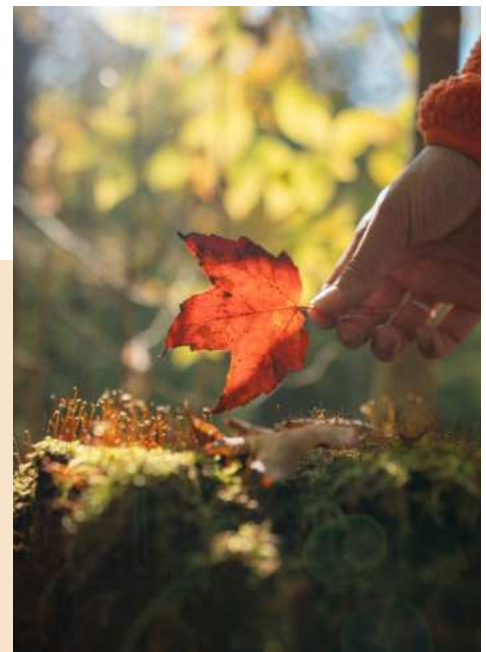
“Constat:

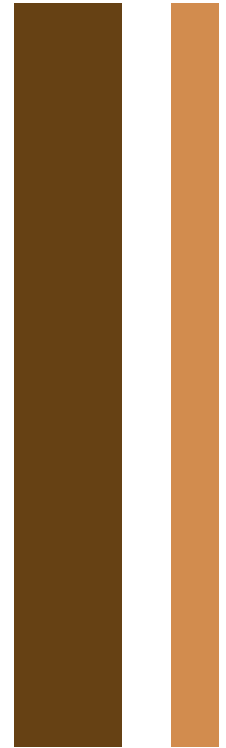
Notre système économique et nos modes de fonctionnement actuels sont insoutenables tant sur le plan écologique que d'un point de vue d'équité sociale.

Définition:

La transition socioécologique désigne le passage d'un état non désirable à un état souhaitable à définir sur la base de valeurs nouvelles et partagées. Ce cheminement implique la participation de l'ensemble de la société, à toutes les échelles, pour opérer une transformation en profondeur de notre mode de vie, de nos modes de production et de consommation et de notre façon d'occuper le territoire, afin de construire une société plus juste, plus inclusive et écologiquement viable.”

Nous vous invitons à lire le rapport de l'état des lieux de la transition coconstruit avec l'ODO et nos partenaires du CIRAIG disponible sur notre site internet.





Coconstruction d'une vision citoyenne du futur: pourquoi une telle initiative et comment cela fonctionne ?

Pourquoi ?

Pour réaliser ces ambitions, une démarche structurée et crédible est un atout de taille. Celle proposée aux Collectivités ZÉN est constituée de 5 étapes, pour lesquelles un accompagnement et des outils sont offerts. L'expérience de chaque Collectivité permet de les améliorer en continu, et les apprentissages sont ainsi facilement transférables. Il est également plus facile de rassembler une diversité de parties prenantes dans une démarche claire, où les apports de tout le monde sont sollicités et valorisés à des moments clés. Le parcours des Collectivités ZÉN est basé sur la prospective, une approche d'anticipation du futur.

Une transition socio-écologique implique de redéfinir nos modes de vie. Les changements requis nécessiteront au moins une génération (2025-2050) pour être mis en place. Une approche d'anticipation du futur (de prospective) permet d'envisager ces transformations en termes de décennies. Elle permet de développer une vision collective du futur (à l'étape 2) et de planifier les actions de manière innovante pour tendre vers l'avenir souhaité (étapes 3 à 5 du parcours proposé par les organismes UQÀM Chemins de transition, Opération veille et soutien stratégiques (OVSS) et Front commun pour la transition énergétique (<https://parcourscollectiviteszen.org/a-propos/>). En parallèle, des chantiers thématiques et des indicateurs de changement (projet UQO/ODO) doivent être retenus pour permettre d'évaluer le progrès dans les différents chantiers thématiques choisis pour illustrer les trois secteurs de la transition souhaitée soit:

- le respect des limites environnementales de la Planète,
- la protection de la population et l'atteinte d'une plus grande inclusion et justice sociale,
- le fonctionnement d'une économie respectueuse de la nature et des citoyens de la région telle que définie dans la vision formulée collectivement et démocratiquement.

VISION

Économie sobre, solidaire et responsable

En 2050, l'Outaouais est devenue une région qui place la sobriété au cœur de son économie. La solidarité et la responsabilité des acteurs du territoire conduisent à la symbiose des activités et des services, ce qui permet d'utiliser les ressources disponibles de manière efficiente, ainsi que de réduire considérablement les émissions de GES.

En cette matière, les habitudes de consommation sont exemplaires. L'agriculture locale contribue à nourrir la population rapprochée. Celle-ci mange davantage selon les saisons et consomme moins de viande. La destruction des terres et la production industrielle à grande échelle ne sont plus qu'un lointain souvenir car elles ont été massivement remplacées par des cultures biologiques, équitables et régénératives, établissant ainsi de nouvelles normes.

Les besoins en énergie de la région sont identifiés démocratiquement. Ils sont comblés par la production d'énergie renouvelable, décentralisée et décarbonée provenant de sources diverses. Les citoyens-nes ont confiance dans les études indépendantes menées par des spécialistes en faveur de la protection de l'environnement et de la biodiversité. De plus, les technologies numériques et l'intelligence artificielle servent à mesurer les progrès effectués et sont utilisées de manière éthique et responsable. L'IA est encadrée de façon à ce qu'elle serve avant tout à gagner en efficacité dans les calculs de prévention des risques et à soulager le labeur humain.

La transition a permis l'atteinte d'une grande sobriété fondée sur la réduction de la surconsommation et sur le partage, notamment avec les personnes les plus démunies. Cela a contribué au renforcement d'une économie juste et solidaire qui repose sur une main d'œuvre formée et qualifiée dont l'un des rôles est d'accueillir les personnes nouvellement arrivées dans la région. Ici, le marché du travail séduit par son adaptation aux compétences disponibles à proximité et les mesures visant à s'assurer que les travailleurs ont facilement accès au marché du travail.

Le développement de l'économie sociale couplée à la sobriété contribue à limiter la dépendance au pétrole et aux développements miniers et à accroître la résilience face aux variations climatiques. Les activités industrielles, dont les parcs éoliens et solaires, sont concentrées là où elles ont le moins d'impacts néfastes. Le coût de la consommation d'énergie est réparti équitablement entre les individus, les institutions et les entreprises. Les coûts sociaux, environnementaux et de perte de biodiversité dus à des extractions industrielles et minières sont pris en compte pour limiter les dommages et assurer la restauration de l'environnement et des écosystèmes.

Désormais, la maximisation des profits n'est plus un objectif, on mise davantage sur l'impact social et environnemental, et ce à très longue durée. Notre économie est maintenant en harmonie et en respect de la nature, mais aussi des générations futures.



Milieux de vie, pour une vie saine



Dans l'Outaouais de 2050, les principes de justice sociale et de respect des droits fondamentaux constituent le socle de base des politiques publiques afin de garantir des conditions de vie décentes pour tous·tes. Les inégalités sociales ont diminué de manière significative sur le territoire.

Toute la collectivité reconnaît les expertises, les visions et connaissances autochtones, qui sont valorisées et intégrées. On célèbre tous et toutes les rôles de gardiens de la nature des Premières Nations. La population reconnaît la souveraineté et le droit à l'autodétermination des peuples autochtones sur leur territoire.

Le savoir et l'accès à l'information constituent un bien commun. Des ateliers de savoir-faire sont accessibles à tous·tes pour apprendre les arts médicinaux, la cuisine, ou la réparation, changeant les mentalités et modes de consommation. Ce changement culturel permet à la population d'être généralement plus conscientisée, curieuse et critique.

Des mesures sont mises en place pour permettre de mieux gérer les ressources en eau et protéger les milieux humides. On cherche à renforcer la biodiversité et la résilience des forêts pour assurer la pérennité des lieux en nature si chers à la population tant pour le bien-être humain que pour préserver le vivant. Les contributions à la lutte contre les changements climatiques sont équitables et on encourage les actions positives en ce sens. Les risques liés aux feux de forêt sont pris en compte et des corridors écologiques sont préservés au sein et entre les différents territoires.

Par ailleurs, les populations vulnérables sont incluses dans les prises de décisions et d'intervention, conciliant objectifs de transition écologique et besoins vitaux. Il y a maintenant plus d'espaces pour s'exprimer et prendre part aux décisions qui nous concernent. La priorité est de faciliter un accès équitable aux droits fondamentaux, comme le logement, l'alimentation ou la mobilité.

La gentrification est limitée et le soutien des communautés renforcé, notamment pour les personnes plus exposées aux risques climatiques et qui ont moins de moyens pour y faire face. Des services de proximité sont disponibles en ville et en province; des espaces verdoyants rendent accueillants des quartiers fréquentés par les piétons et d'autres modes de transports actifs. Certains endroits sont même sans voitures. On encourage et soutient la gestion coopérative des biens communs, des ressources et des espaces. On transforme certaines places bétonnées en jardins communautaires. Désormais, on ressent un sentiment d'appartenance et une culture d'entraide. Les citoyen·nes gardent espoir, continuent de rêver. Plusieurs s'engagent et passent à l'action.

Les communautés sont devenues plus autonomes en encourageant le partage. La revitalisation des cœurs de villages dynamise la mobilisation locale et permet une gestion des ressources à l'échelle de chaque territoire dans la région. Les financements d'initiatives locales et à grande échelle permettent un partage de ressource équitable.

Le retour à la vie collective se construit sur la force du lien social, l'offre de services communs, d'espaces collectifs et des connaissances. La société qui repose sur l'inclusion, la justice sociale et l'esprit de communauté propose davantage d'alternatives de vie écologique en fonction des besoins.

Ainsi, la région peut rayonner par ses atouts culturels, en protégeant son environnement, sa biodiversité et l'ensemble de son patrimoine. Ce dynamisme se concrétise par les nombreux espaces propices à socialiser ou se connecter à la nature.

Équité territoriale et mobilité

Dans les dernières décennies, d'importants mouvements citoyens ont conduit les pouvoirs publics à faire des choix audacieux et ambitieux qui permettent l'amélioration des infrastructures, de la gestion des déchets à la qualité des routes. Les infrastructures et les constructions sont écologiques et permettent de préserver les espaces verts et les mini-forêts, avec un urbanisme vert et durable.

La densification des milieux urbains et des cœurs villageois est amplifiée. Les municipalités impliquent les populations dans les décisions sur cette densification. Ainsi, certaines zones se sont densifiées en assurant la préservation des espaces verts nécessaires à la protection des corridors écologiques, des zones humides et parcs urbains. On lutte contre les îlots de chaleur tout en limitant l'étalement urbain. Des quartiers sans automobiles à taille humaine sont développés et incluent l'accessibilité aux services, commerces et espaces verts à distance de marche. Cela inclut également de considérer les accès à la nature et les lieux de baignades ou circuits de randonnées disponibles. La distribution des services de proximité est révisée. Ils sont maintenant décentralisés permettant un accès en milieu rural et brisant l'isolement des villes et villages en périphérie.

Le réseau de transport en commun est rapide, décarboné et confortable. Le transport interurbain et interrégional rencontre un réel succès auprès des usagers. En plus, les transports sont alimentés à l'électricité. La densification le long des artères principales permet de dynamiser la région. On y retrouve du logement sans but lucratif ce qui renforce l'attractivité de la zone industrielle facilement accessible par les circuits de transport en commun.

Un suivi et un accompagnement auprès des populations est mis en place pour ajuster les adaptations nécessaires des services de mobilité au plus près des besoins, mais aussi pour favoriser l'accès à l'information et à l'éducation. Ici, des alternatives à l'habitat unifamilial sont développées. Des modèles comme le logement partagé tels que l'achat collectif ou les ressources communes permettent de réduire les coûts et favorisent une gestion collective des espaces et des logements. Les situations d'itinérance sont considérablement réduites et mieux prises en compte. Pour assurer la justice sociale, le contrôle du foncier permet de lutter contre la gentrification et d'éviter l'augmentation incontrôlée du prix des logements. Se loger est considéré plus que jamais comme un droit fondamental.

La ville est moins dépendante de l'auto et il est plus simple, sécuritaire et agréable de se déplacer. Les modes de transports actifs et alternatifs à l'auto solo se sont diversifiés: le covoiturage, l'autopartage, la navette sur demande et les pistes cyclables sécuritaires font partie des habitudes de transport. Dorénavant, on a moins de besoins en stationnements qui sont surtout disponibles pour les personnes qui viennent des endroits moins bien desservis. De plus, les offres de transports sont adaptées pour les personnes âgées, ou celles en situation de handicap. Il est aujourd'hui beaucoup plus agréable de se déplacer, notamment pour les personnes ayant une mobilité réduite. Les offres de transports collectifs sont rendues gratuites ou très abordables. Le temps des embouteillages est révolu, on respire bien mieux désormais.

Pouvoir d'agir, des décisions démocratiques et des collectivités résilientes

La coopération et la transparence entre les municipalités sont renforcées. Les ressources partagées permettent l'implantation de solutions adaptées aux changements climatiques. Les moyens financiers pour lutter contre les changements climatiques sont considérablement augmentés. Des cibles atteignables sont définies à tous les paliers de gouvernance pour améliorer la cohérence des plans d'action et maximiser leur réussite. Au cours des 20 dernières années, en s'inspirant d'initiatives positives et porteuses de changement d'ici en Outaouais, au Québec et ailleurs, on a pris le temps d'expérimenter pour trouver des solutions efficaces afin de réussir la transition.

La participation citoyenne est favorisée par la concertation et la consultation. Les besoins sont identifiés et les projets incluent les contributions citoyennes. Les communautés de l'Outaouais sont conscientes de leur pouvoir d'agir collectif et sont capables de faire valoir leurs droits. La gouvernance est participative et mise en avant par la décentralisation des décisions, des assemblées délibératives axées sur l'environnement et le vivre ensemble. D'ailleurs, c'est ce qui a conduit à l'adoption de politiques dans la région qui favorisent les espaces collectifs et des actions écologiques responsables.

Les sphères de pouvoir ont fait place aux femmes et aux populations minoritaires, elles sont beaucoup plus diversifiées et représentatives. Le rapport à l'environnement est différent, et a été influencé par cette diversité mais aussi les rapports avec les communautés autochtones, dont celle de Kitigan Zibi. Le système se projette sur des visions à long terme et mise sur des incitatifs pour porter le changement. Il y a une cohérence entre les incitatifs financiers et de valeurs à être plus sobre individuellement. Des offres variées de l'habitat, aux transports, en passant par les services permettent de rendre les modes de vie attractifs. Le cynisme est en recul quant à la possibilité de chaque personne d'atteindre son plein potentiel. L'humain et la nature sont au cœur de la transition socioécologique.

Les émissions de GES sont toutefois limitées de manières plus contraignantes. Les institutions contribuent activement à rattraper les retards structurels de la région, renversant peu à peu l'isolement des communautés. Lorsqu'il est nécessaire d'abandonner des secteurs ou municipalités trop à risques des aléas climatiques des mesures d'exceptions ont été prises pour relocaliser et accompagner les personnes exposées. Ces zones abandonnées sont décontaminées et renaturalisées.

La protection de la biodiversité est favorisée et les municipalités ont été considérablement revitalisées par la mutualisation des ressources: services aux citoyens, médecins, écoles, etc. Certaines municipalités ont décidé de fusionner entre elles pour diversifier leurs activités économiques et devenir plus résilientes, en prenant des décisions démocratiques et facilitant la participation citoyenne.

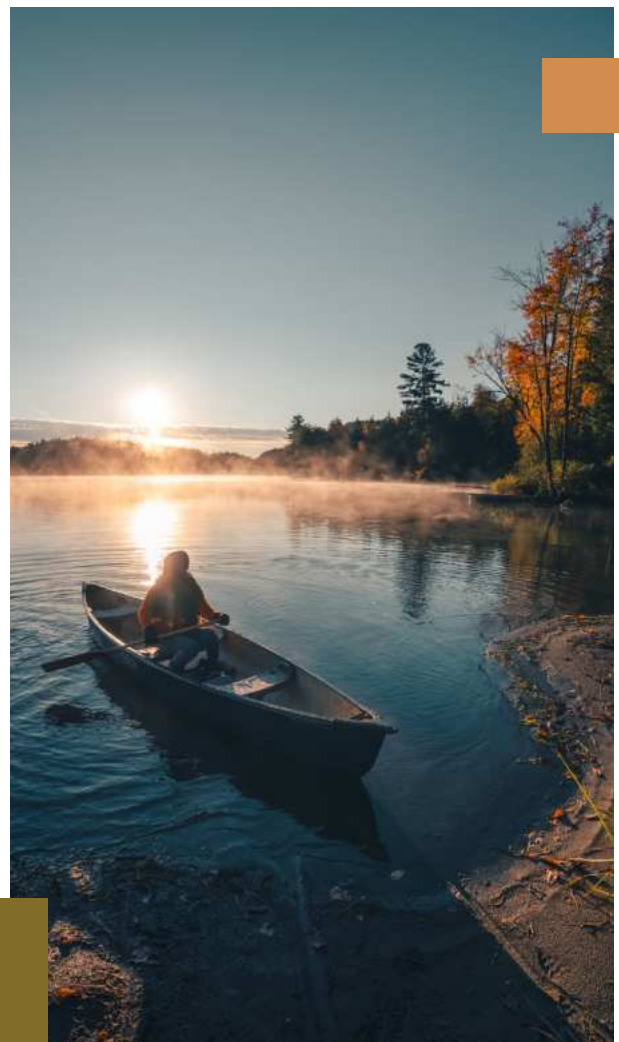
Une vision préliminaire: les limites de la démarche

La démarche repose sur des ateliers et scénarios qui ne permettent pas forcément d'aborder l'ensemble des enjeux de la région au cours d'une session. Par ailleurs, nous n'avons pas réussi à faire des ateliers avec certains groupes de personnes ou organiser des sessions dans d'autres places et ce pour diverses raisons (conflit d'agenda, ressources limitées, manque de temps, clôture de la campagne d'atelier).

C'est pourquoi nous souhaitons impliquer des acteurs supplémentaires dans la phase de consolidation de cette vision que nous considérons préliminaire. La phase de consolidation s'étendra jusqu'à la fin de l'année 2025 pour faire réagir davantage de personnes et obtenir des commentaires, observations et remarques qui permettront de refléter au mieux la vision citoyenne de "Demain l'Outaouais".

Pour réagir et contribuer à la vision, nous vous invitons à remplir le formulaire ci-joint:

<https://forms.gle/HAjqTYu5UK7yrTT4A>



SUITE DES ÉTAPES

À venir

ÉTAPE 3 : CHEMINS DE TRANSITION

À cette étape, il est temps de définir des trajectoires de changements systémiques pour l'ensemble du territoire. Des comités thématiques ont le mandat d'élaborer ces trajectoires chronologiques en mettant en lumière les changements clés nécessaires pour atteindre la vision collective.

Un chemin de transition est composé de jalons, c'est-à-dire d'étapes intermédiaires, pour passer de la situation actuelle au futur souhaitable. Ces jalons sont positionnés sur une échelle de temps, en tenant compte du degré de difficulté pour les atteindre et des liens qui les unissent, formant ainsi une trajectoire de changements systémiques.

Des comités thématiques, réunissant des expertises diversifiées couvrant les enjeux du territoire de la région (selon les chantiers thématiques retenus), élaborent les différentes trajectoires. Cette expertise est puisée au sein des partenaires déjà identifiés (au sein du projet CZO) ou de nouveaux collaborateurs.

Entre les rencontres, une équipe de travail interne au projet CZO vérifie la complémentarité entre les trajectoires et s'assure que le chemin complet est cohérent.

ÉTAPE 4 : CONSTRUIRE UN PLAN OPÉRATIONNEL

Un chemin de transition donne des orientations sur les grands changements à mettre en œuvre pour atteindre la vision collective. Les jalons qui le composent ne donnent toutefois pas d'indications précises sur le « qui » et le « comment ». Les parties prenantes mobilisées par la Collectivité ZÉN (zéro émission net) doivent développer une compréhension commune des jalons et les traduire en actions concrètes à plus court terme.

La collectivité doit d'abord sélectionner les jalons prioritaires sur lesquels elle veut collaborer dans les deux ou trois prochaines années. Ces jalons sont généralement les plus rapprochés dans le temps. Néanmoins, les membres de la Collectivité peuvent également choisir des jalons plus long terme, parce qu'ils les jugent à la fois très importants et difficiles à atteindre. Ils nécessitent donc qu'on s'y attelle dès maintenant.



ÉTAPE 5 : MISE EN OEUVRE

La mise en œuvre à l'échelle du territoire représente le passage à l'action : les personnes et les organisations membres de la Collectivité doivent exécuter les actions du plan opérationnel auxquelles elles se sont associées.

Cette étape comprend donc des actions variées : développement de programme, adoption de politique, campagne de sensibilisation, démarrage de projets, changement organisationnel... Et la liste de possibilités est encore longue ! La période de mise en œuvre est ponctuée de rencontres de concertation pour assurer le suivi des avancées et une communauté de pratiques est mise en place afin d'aider les membres de la Collectivité à relever les défis d'une transformation sociale profonde.

En bref, à l'étape de la mise en œuvre, une effervescence dirigée prend place et la transition socio-écologique s'amplifie. La Collectivité avance sur les trajectoires de transition vers le point de rendez-vous commun : un futur souhaitable, carboneutre et plus juste socialement.



ANNEXE

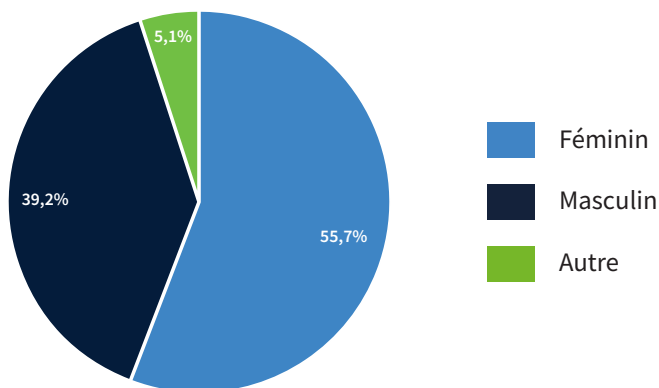
Résultats du sondage

La construction d'une vision collective implique la consultation d'un grand nombre de personnes d'origine et de situations différentes. La diversité des expériences et des points de vue est primordiale. Pour favoriser la plus grande diversité possible au sein de la démarche, nous avons invité les participants-es à remplir les questions suivantes selon leur situation personnelle. Ces informations ont permis de récolter des données statistiques sur la participation et de bonifier notre approche. Ces données ont été recueillies de manière complètement anonymes sans obligation d'y répondre.

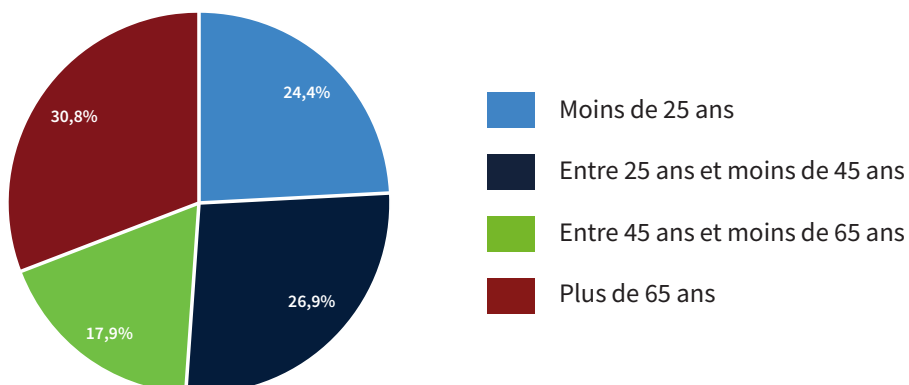
Nous avons reçu 80 réponses sur 221 participations soit 36% de réponses aux questions ci-dessous:

Statistiques

QUESTION 1 : À QUEL GENRE VOUS IDENTIFIEZ-VOUS ?

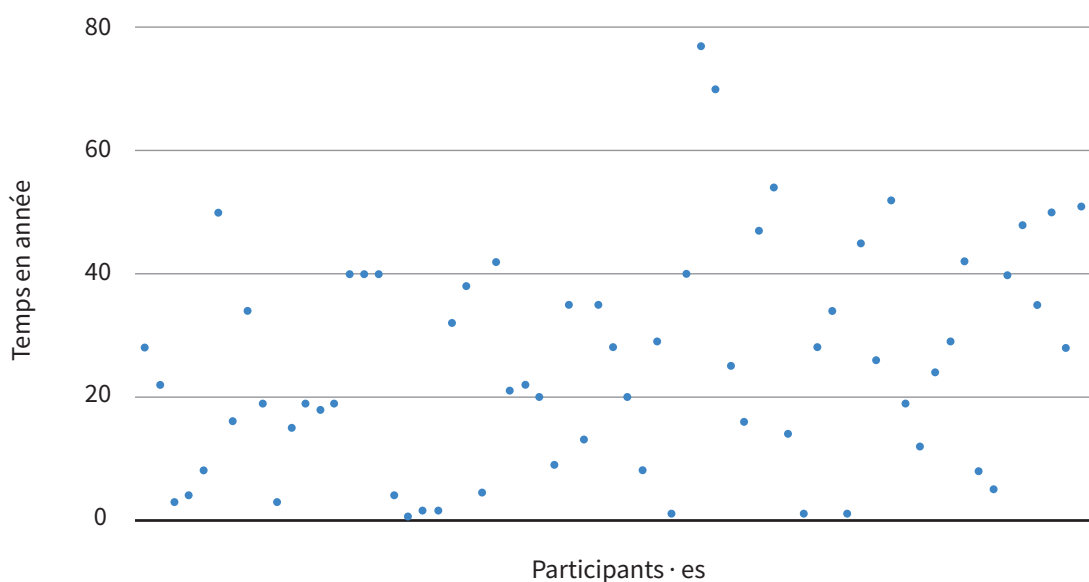


QUESTION 2 : QUEL ÂGE AVEZ-VOUS ?

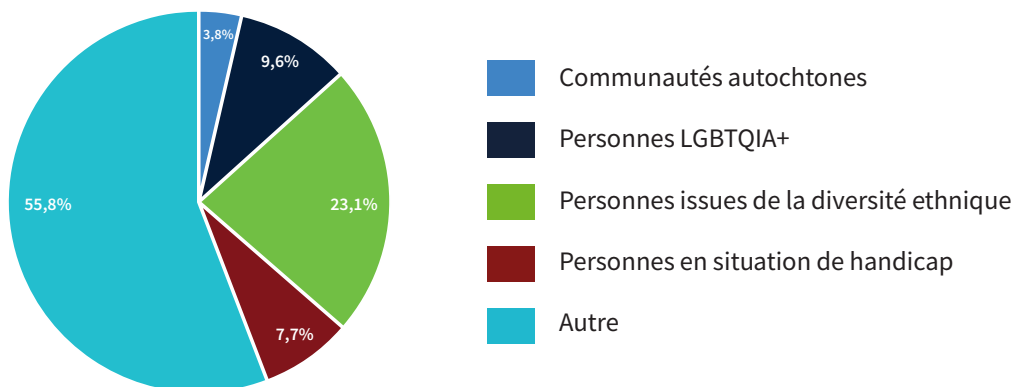




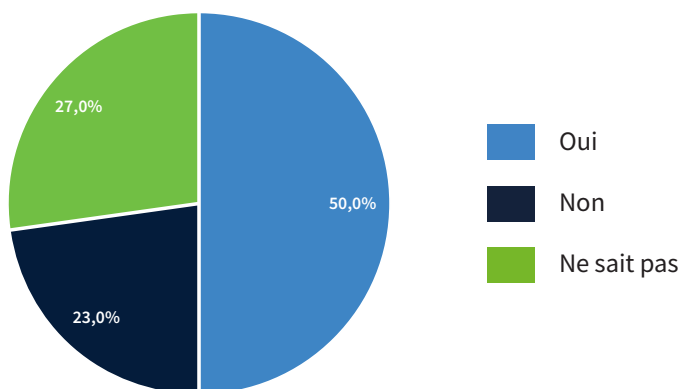
QUESTION 4 :DEPUIS COMBIEN DE TEMPS HABITEZ-VOUS DANS LA RÉGION ?



17



QUESTION 1 : AVEZ-VOUS CONFIANCE EN L'AVENIR ?



Nuage de mots « oui »:



Nuage de mots « non » et « ne sait pas » :



[illegible][illegible]

CZEN-OUTAOUAIS.CA
INFO@CZEN-OUTAOUAIS.CA